

# Association Sportive et Culturelle de Saint André de Seignanx

# Compte rendu des réunions du CA du 6 et 13 juin 2019

19h, à la salle informatique et photo.

Étaient Présents : les membres du CA, sauf absents (voir ci-dessous).

Absents: Jean-Jacques LAIGLESIA (le 6 juin), Pascal LANNEBERE (le 13 juin).

Au cours de ces réunions, ont été abordés les sujets suivants (en italique les compléments d'informations apportées le 13 juin):

### - Bilan moral et financier 2018-2019 :

65 adhérents pour cette saison : activité pétanque avec un faible effectif mais débuts prometteurs pour l'activité marche ;

Solde bancaire: 1867€ / Bilan financier réel: 693€

## - Arrêt de l'encadrement du TCC pour Jean-Claude :

Jean-Claude souhaite arrêter l'animation du TCC, il a donc recherché parmi ses connaissances professionnelles un animateur susceptible de reprendre sa suite. Il a contacté Jean-Emmanuel Héneau, qui serait déjà très occupé.

En vue de ne pas perdre le créneau d'occupation de la Mosaïque et continuer à proposer l'activité sur la commune, Roland devrait le recontacter afin de lui proposer le projet ainsi qu'à l'école de Tai Chi, quitte à demander un autre créneau disponible de la Mosaïque.

Roland a contacté Didier Mariette, animateur TCC à Tartas qui devrait transmettre notre demande à la fédération de TCC. Il reste à contacter éventuellement les animateurs de TCC de Ondres et Saint Vincent de Tyrosse. En dernier recours, l'activité pourrait, à la prochaine saison, s'organiser en autogestion dans l'attente de trouver un nouvel animateur.

### - Fonctionnement de la marche :

Bonne fréquentation pour les premières sorties effectuées, environ 20 personnes.

Une réunion doit être programmée avec l'animateur de la section pour mettre en forme les modalités de fonctionnement de cette animation au début de la prochaine saison (2019-2020). Les randonnées de mai et juin 2019 sont une période d'essai afin d'évaluer l'intérêt des adhérents pour cette nouvelle activité.

# - Refonte du blog et politique de communication :

Justine Georgin, adhérente Gym mais aussi étudiante en communication, a proposé ses services pour réactualiser le blog, Facebook, communs à toutes les activités et la création d'un compte Instagram

(plutôt destiné à la section Photo). Courant juillet, elle devrait nous présenter ses propositions afin d'être effectives pour la rentrée de septembre.

# - Repas de fin d'année CA et animateurs :

Le repas devrait avoir lieu un soir de la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> semaine de juillet au Café des Fleurs.

La date du jeudi 11 juillet 2019 sera proposée aux participants potentiels.

## - Participation de l'ASC au W.E St André des Arts :

Déroulement de cette manifestation sur un week-end de septembre, à laquelle la section photo participe en installant et exposant ses réalisations.

Pour cette année, la section souhaite demander d'exposer dans la salle informatique et photo.

La disposition visée ci-dessus ainsi que notre inscription sont à confirmer auprès de la responsable de l'organisation de la manifestation.

## - Fonctionnement de l'ASC, du CA, préparation de la saison 2019-2020 :

Dorénavant, certaines tâches administratives devraient être déléguées.

Assemblée Générale à prévoir fin septembre – début octobre.

Préparation de la saison 2019-2020 à prévoir en juillet – début août pour distribution des flyers miaoût.

Les tâches administratives sont à définir et à répartir au sein du bureau. La préparation des flyers pour la nouvelle saison est en attente des résultats des contacts avec les animateurs éventuels du TCC et des modalités de fonctionnement de la section marche.

## - Questions diverses.

• Inauguration du Boulodrome Yves Alemani :

Envoi carton d'invitation par mail pour commémoration le samedi 15/06 à 11h30 :

- aux conseillers municipaux,
- aux membres de la section pétanque,
- à la famille d'Yves Alemani
- aux membres du CA

suivi d'un vin d'honneur assuré par la Mairie.

La plaque commémorative, achetée par l'ASC, déjà réceptionnée par les services municipaux, sera installée par eux-mêmes au préalable.

Les cartons d'invitation ont été envoyés aux différentes personnes concernées par la cérémonie.

• Prochaine réunion du CA : la date est à déterminer.